

Cocktail explosif!



Qui prévoyait que 2022 serait marquée par une inflation galopante en Europe et aux Etats-Unis renforcée par la guerre en Ukraine ? S'y ajoute une succession d'augmentations des taux

directeurs par les banques centrales dont la Banque Nationale Suisse (BNS).

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a publié en juin 2022 une étude sur les conséquences des « Effets d'une longue période de faible taux d'intérêt sur la prévoyance professionnelle » (Rapport de recherche N°7/22 OFAS)¹. Cette recherche analyse cinq scénarios différents et leurs conséquences sur la stabilité économique du 2^e pilier sur dix ans. Notons que les institutions en primauté de prestations ont été écartées de l'étude. L'un des scénarios, presque improbable il y a une année, période de l'étude, incluait les paramètres cités dans mon 1^{er} paragraphe.

Conséquence, quelle que soit la primauté, les revendications sociales se multiplient tant de la part des salarié-es que des pensionné-es du 2^e pilier en demandant le maintien du pouvoir d'achat par une revalorisation des salaires ou des pensions. A Genève, l'Etat pour les salarié-es, la CPEG pour les pensionné-es sont les destinataires de ces revendications.

Pourtant, dilemme il y a, entre une société capitaliste basée sur une croissance des revenus et un confort matériel versus une transformation de notre société basée sur la sobriété de la décroissance pour répondre à l'urgence climatique et humaine.

Voilà une question de fond pour des générations biberonnées aux trois piliers de la socialisation capitaliste : une main-d'œuvre comme force de travail, une nature comme force productive exploitée sans fin et un salariat comme force de consommation.

La sécurité sociale construite dans les « Trente glorieuses », années de développement économique, ne répond plus aux défis actuels. Le dernier rapport de Pro Senectute « Vivre avec peu de moyens »² sur la pauvreté des personnes âgées en Suisse ou le mouvement de la grève féministe démontre que la précarité dans l'emploi est répercutée à la retraite.

Ce n'est pas la réforme « AVS21 » qui changera quoi que ce soit puisque la rente AVS maximale ne répondra toujours pas au principe de dignité humaine selon l'art. 12 de la Constitution fédérale pour une majorité grandissante dans ce pays.

Dans ce contexte difficile et tendu, les Chambres fédérales se doivent de trouver les consensus nécessaires à la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) afin de relever deux défis majeurs :

- L'environnement par un assainissement du « 3^e cotisant » vers une finance durable y compris sur le parc immobilier national.
- Les mécanismes techniques, par exemple, en abaissant le seuil salarial d'accès pour cotiser à la LPP, permettant d'offrir une meilleure couverture assurantielle aux personnes à bas salaire, à temps partiel ou peu qualifiées, qui, souvent, cumulent ces trois handicaps et sont des femmes.

C'est à ce prix que se jouera l'avenir du 2^e pilier!

S'agissant enfin de la situation de la CPEG en cette fin d'année 2022, renvoi est fait à l'article figurant en page 4 de la présente édition.

Jean-Daniel Jimenez
Président du comité

¹ <https://soziale-sicherheit-chss.ch/fr/effets-dune-longue-periode-de-faibles-taux-dinteret-sur-le-2eme-pilier>

² <https://www.prosenectute.ch/fr/services/publications/etudes/vivre-avec-peu-de-moyens.html>

DANS CE NUMÉRO



2 La CPEG investit le quartier de Pont-Rouge

4 Découvrez le métier d'actuaire

Comment se porte la CPEG en cette fin d'année ?

5 L'immobilier bouge à Genève et la CPEG y contribue largement

6 Prévoyance

LA CPEG INVESTIT LE QUARTIER DE PONT-ROUGE

La CPEG s'implante dans le futur quartier d'affaires de Genève à double titre. D'une part, en tant que propriétaire de l'Esplanade 3 comprenant deux immeubles, soit 30'000 m² de surfaces commerciales; d'autre part, comme future locataire de trois étages dans l'un des bâtiments qui accueillera son siège.

D'ici l'été 2023, la CPEG aura regroupé ses équipes sur le site de Pont-Rouge. Les 130 collaboratrices et collaborateurs occuperont deux étages et le troisième sera exclusivement consacré à l'accueil des visiteurs de l'entreprise.



« Nous pourrions accueillir nos visiteurs dans des conditions optimales »

Michèle Devaud

Directrice générale adjointe et responsable de la division Secrétariat général

Que représente le futur site de Pont-Rouge pour la CPEG ?

A l'image de notre slogan « Faisons de Pont-Rouge un site unique ! », c'est avant tout l'occasion de réunir l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs sous un même toit, un moment que nous attendons avec impatience depuis la fusion en 2014 ! C'est important pour stimuler les dynamiques de travail, développer le sentiment d'appartenance à une seule entité dont les métiers sont très diversifiés et continuer à fournir un service de qualité.

Quels sont les avantages de pouvoir construire son propre site ?

C'est une occasion unique de concevoir les espaces de travail adaptés à nos besoins et à notre image d'employeur tourné vers l'avenir. Notre emménagement sera plus qu'un simple déménagement : nous avons repensé notre manière de travailler dans l'optique de nous moderniser, de stimuler l'innovation et les interactions et de renforcer notre attractivité comme employeur. Les espaces de travail seront conçus sur le modèle du « smart office » : il n'y

aura plus de place personnelle attribuée, mais des espaces diversifiés se prêtant à des activités différentes en fonction des besoins.

Voilà de quoi bousculer les habitudes ! Comment vous préparez-vous à de tels changements ?

Notre projet a démarré il y a plus de deux ans et les collaboratrices et collaborateurs ont été associés à la démarche dès le début. Plus particulièrement, chaque équipe métier a désigné une ambassadrice ou un ambassadeur qui est une courroie de transmission entre les équipes projet et le terrain. Le groupe ainsi constitué est un partenaire important dans toute la démarche.

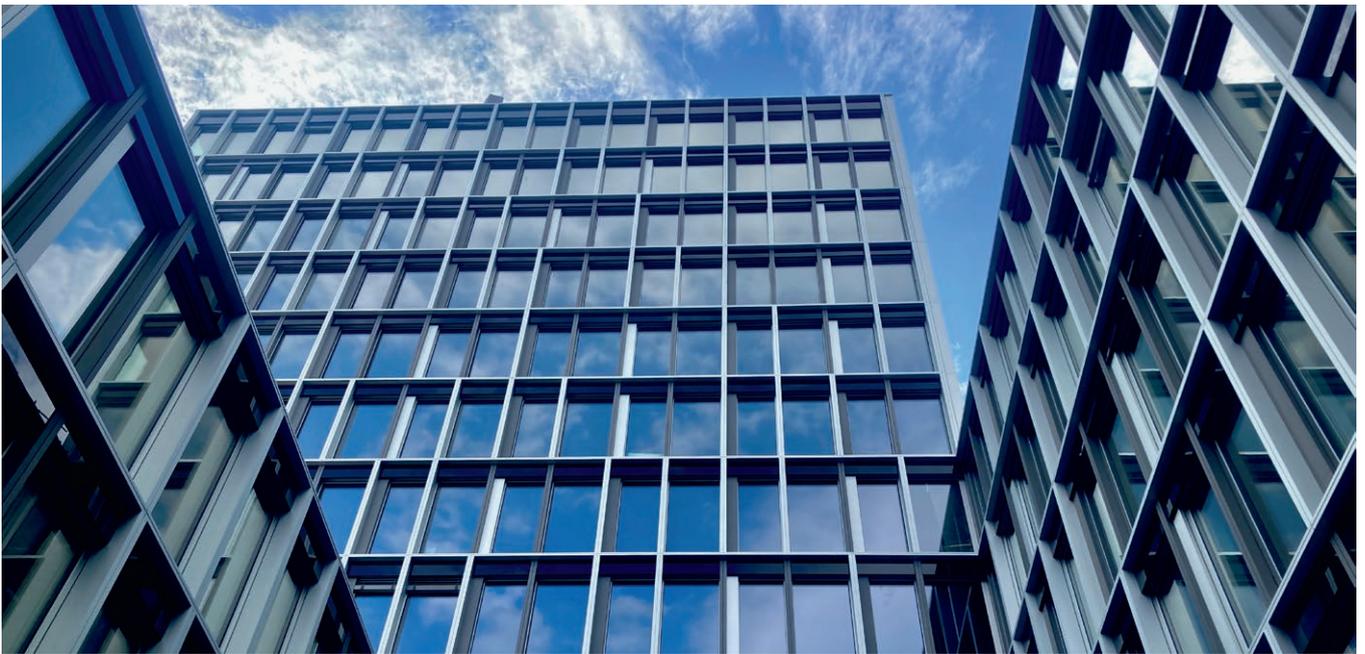
Comment est envisagé l'accueil des assuré-es ?

Un espace dédié a été conçu pour recevoir nos visiteurs, en particulier nos assuré-es. Nous pourrions les accueillir dans des conditions optimales. Par ailleurs, la localisation de notre futur bâtiment offrira une très bonne accessibilité en transports publics.

Et le déménagement, c'est pour quand ?

Il est prévu au printemps 2023. La date précise n'est pas encore fixée, mais sera communiquée sur notre site Internet.





« Le quartier de Pont-Rouge prendra pleinement vie dès l'été 2023 »

Bertrand Reverdin

Responsable du service Développement et promotion de la division Immobilier

Où en est le chantier ?

Nous sommes très satisfait-es de l'avancée et du suivi de chantier. Malgré la pandémie et la guerre en Ukraine qui ont notamment des conséquences sur les approvisionnements en matériaux, les travaux avancent conformément à nos attentes. Le chantier est en cours de finition. Les clés du bâtiment seront remises à

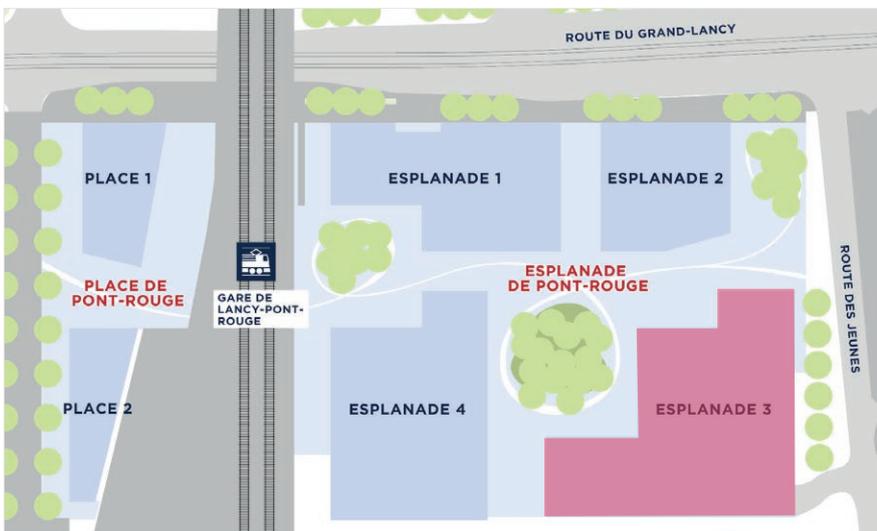
la CPEG entre fin janvier et fin avril 2023. Dès lors, les locataires pourront aménager leurs locaux à leur guise et ensuite y emménager. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer, à ce jour, qu'en plus de la CPEG, l'institution genevoise de maintien à domicile (imad), l'Etude d'avocats Oberson, la Raiffeisen, le Groupe M3 et l'entreprise Halter investiront les lieux.

Quelques mots sur le bâtiment en termes énergétiques ?

Ces bâtiments répondront à la norme Minergie et seront alimentés en énergie par un réseau de chauffage à distance (CAD). Pour produire de l'énergie, ce réseau est raccordé à un champ de sondes géothermiques, à des installations de pompes à chaleur et, dans la mesure du possible, à un système de récupération d'énergie sur le réseau des eaux usées. D'autre part, pour réduire la consommation et augmenter le confort des utilisateurs-trices, les caractéristiques thermiques des façades ont été également renforcées au-delà de la norme Minergie.

A quoi va ressembler ce futur quartier ?

Pont-Rouge prendra pleinement vie dès l'été 2023 ! La végétalisation de l'Esplanade de Pont-Rouge, l'arrivée des entreprises à l'Esplanade 3 et 4 et les arcades commerciales, qui se rempliront petit à petit, compléteront ce nouveau pôle urbain.



DÉCOUVREZ LE MÉTIER D'ACTUAIRE



« Désormais je ne danse plus sur scène, je danse avec les chiffres »

Bruno Roy
Actuaire

En quelques mots, pourriez-vous décrire le métier d'actuaire ?

Mathématicien de formation, l'actuaire est spécialisé dans les statistiques et les probabilités. Il calcule les risques financiers en lien avec les activités d'assurance et travaille autant dans les assurances vie (invalidité, décès), les assurances non-vie (biens, voitures) que dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

En quoi la mission des actuaires est-elle essentielle au sein de la CPEG ?

A la CPEG, le pôle actuariat est composé de quatre actuaires. Nous sommes également l'interlocuteur du comité en ce qui concerne les engagements de prévoyance des assuré-es (actifs-ves

et pensionné-es). Nous garantissons la bonne application du plan de prestations et veillons, de concert avec l'expert agréé (actuaire externe, mandaté par la Caisse, conformément à la LPP), au respect de l'équilibre financier, en étudiant l'évolution de la mortalité et en établissant des projections. Notre activité est transversale: nous assistons principalement la division assurance et collaborons avec les divisions des systèmes d'information et finance, ainsi qu'avec le pôle juridique et compliance.

Comment en êtes-vous arrivé à devenir actuaire, surtout quand l'on sait que vous avez été, par le passé, danseur professionnel ?

Après dix ans de carrière comme danseur au Grand Théâtre de Genève,

marquée notamment par des répétitions et les tournées internationales, j'ai décidé de réorienter ma carrière professionnelle. Titulaire d'une licence de mathématiques obtenue avant mon parcours de danseur, je me suis lancé dans un Master en actuariat et j'ai rejoint par la suite la CPEG. Si l'on y songe, ces deux disciplines ne sont pas si éloignées ! Toutes deux exigent beaucoup de maîtrise et de précision.

Avez-vous des regrets ?

Non, j'ai préféré partir sur de nouvelles bases et si, désormais, je ne danse plus sur scène, je danse avec les chiffres ! Il me manque juste la reconnaissance et les applaudissements du public, qu'en tant qu'actuaire, je ne pourrai plus retrouver.

COMMENT SE PORTE LA CPEG EN CETTE FIN D'ANNÉE ?

A l'instar des autres caisses de pension, la CPEG subit la baisse des marchés boursiers mais, comme investisseur à long terme, elle conserve une certaine stabilité.

L'économie mondiale fait actuellement face à des perspectives incertaines. Le niveau élevé de l'inflation provoque un durcissement de la politique monétaire des banques centrales et de forts ralentissements conjoncturels. Il fait également planer sur l'économie des risques de récession.

La période de ces 20 dernières années, matérialisée par un régime de faible

croissance, de basse inflation et de taux très bas, semble désormais révolue. On le constate à la réaction des marchés, tant obligataires que des actions, dont la tendance est clairement à la baisse depuis plusieurs mois, ce qui dénote une instabilité financière.

Comme caisse de pension, nous subissons cette volatilité, mais en tant qu'investisseur à long terme, nous conservons une certaine sérénité. Il est important, dans une telle situation, de garder la tête froide pour maintenir le cap et pouvoir tirer profit le moment venu des opportunités qui ne manqueront pas de se présenter.

Les prestations de nos assuré-es actifs-ves sont sécurisées et le versement des rentes à nos pensionné-es est garanti grâce, notamment, à la diversification de nos placements et la réserve de fluctuation de valeur, destinée précisément à faire face à la volatilité actuelle des marchés.



Alessia Torricelli
Responsable de
la division Finance

L'IMMOBILIER BOUGE À GENÈVE ET LA CPEG Y CONTRIBUE LARGEMENT

La CPEG est le plus grand propriétaire de logements du canton avec plus de 10'300 appartements dans 600 allées. Elle est impliquée dans un grand nombre de projets immobiliers, nouvelles constructions et rénovations et cette année 2022 a été particulièrement riche en démarrage de nouveaux chantiers.

Les Grands Esserts à Veyrier

Ce quartier comprendra 800 logements d'ici 2030 et 400 autres logements à partir de 2031 en Ville de Veyrier dont 70% des constructions sont réalisés par la CPEG. La première étape du projet a démarré avec le début du chantier de la Cour de Vessy. Cette

première réalisation de 222 logements, répondant aux plus hauts standards énergétiques, verra le jour en 2025. Restez informé-es sur le projet et sur l'ouverture des inscriptions pour les logements:

www.grands-esserts.ch



Bâtiment Cour de Vessy

Beau-Séjour et son futur Centre de chirurgie ambulatoire

La CPEG, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et le groupe Hirslanden ont posé la première pierre du Centre de chirurgie ambulatoire (CCA) le 22 septembre dernier. Propriétaire du terrain à Beau-Séjour, c'est tout naturellement que la CPEG s'est associée à ce partenariat public-privé pour permettre

la mise à disposition d'un nouvel édifice à vocation hospitalière. L'ouverture de ce bâtiment qui accueillera le CCA et 5000 m² de surfaces supplémentaires pour des consultations des HUG est prévue en 2025.

www.chirurgie-ambulatoire.ch



Pose de la première pierre à Beau-Séjour

Quai Vernets, la première étape du PAV

Le premier coup de pioche de ce grand quartier a été donné le mardi 11 octobre. Quai Vernets, ce sont 1'300 logements prévus d'ici à 2027 dont 166 logements de la CPEG. Ce chantier marque la première étape du grand projet de réaménagement du PAV (Praille Acacias Vernets). Il se situe sur le terrain longtemps occupé par la caserne des Vernets. La CPEG est l'un des huit maîtres d'ouvrage de l'Equipe ENSEMBLE en charge du développement, du financement, de la réalisation et de l'exploitation du Quai Vernets. Christophe Decor, directeur général de la CPEG, a pris la parole au nom de l'Equipe ENSEMBLE lors de la cérémonie de la première pierre: « C'est une grande chance de se retrouver à huit maîtres d'ouvrage, dont quatre d'utilité publique, pour mener à bien ce projet. Cette diversité des partenaires représente les intérêts d'un très large panel de populations différentes pour lesquelles nous nous devons de répondre de la meilleure manière possible en construisant les logements de demain ».

www.quai-vernets.ch



PRÉVOYANCE

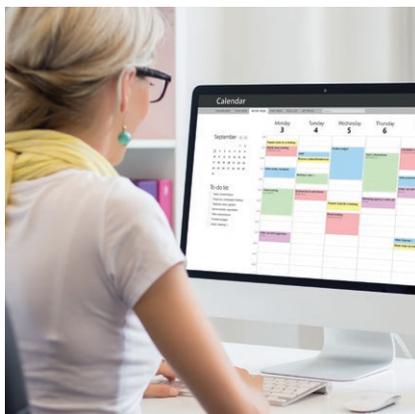
Retrouvez ici des informations en lien avec la prévoyance au sein de votre Caisse de pension. Pour des réponses à vos questions, consultez notre site internet : www.cpeg.ch/prevoyance

Vous avez des questions et souhaitez un conseil personnalisé ?

Vous pouvez prendre un rendez-vous en présentiel ou à distance avec un-e gestionnaire en prévoyance professionnelle. Pendant 45 minutes, du lundi au vendredi entre 8h30 et 11h30 et 13h30 et 16h30, vous pourrez alors échanger sur vos interrogations et votre situation individuelle. Afin de préparer au mieux votre rendez-vous, nous vous recommandons de préparer vos questions et vos documents en avance.

www.cpeg.ch

Accueil > Réservez un rendez-vous



Vous êtes assuré-e actif-ve à la CPEG et vous vivez en concubinage ?

Dans ce cas, nous vous rappelons qu'il est essentiel de remplir une convention attestant de la communauté de vie et/ou une clause bénéficiaire pour qu'en cas de décès, votre concubin-e, vos enfants, vos parents et/ou tout-e autre membre de votre famille touchent un capital décès. Vous trouverez ces deux documents sur notre site Internet. Nous vous invitons également à procéder régulièrement à la mise à jour de ces documents, essentielle en cas de changement dans votre situation de vie.

www.cpeg.ch

La CPEG > Bibliothèque > Formulaires

Vous êtes pensionné-e dès 65 ans ou invalide et vous avez des enfants en âge de scolarité ?

Vous percevrez alors une pension pour chacun-e de vos enfants (né-es avant votre départ en retraite) jusqu'à ses

20 ans révolus. Si, entre 20 ans et 25 ans révolus, votre enfant poursuit ses études ou effectue un apprentissage, vous pourrez continuer à recevoir une pension d'enfant à condition de nous transmettre une attestation de formation conforme aux exigences de la Caisse. Pour éviter toute interruption du versement de la pension, nous attirons votre attention sur la nécessité de nous renvoyer une attestation valable à chaque début d'année scolaire.

www.cpeg.ch

Prévoyance > Je suis un-e membre pensionné-e > Situation personnelle > Formation des enfants



Agenda 2023 de la CPEG et fermeture des bureaux

La CPEG fermera ses bureaux du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus. A part les jours fériés usuels, les bureaux seront aussi fermés les vendredis suivant l'Ascension (18 mai 2023) et le Jeûne genevois (7 septembre 2023).

13 juin : assemblée des délégué-es

Juin : envoi des certificats d'assurance et du CPEG INFO

Dernier jour ouvrable du mois : versement des pensions



Découvrez et suivez l'actualité de la CPEG sur notre page LinkedIn!

IMPRESSUM

ÉDITION

Lettre d'information CPEG

RESPONSABLE

Audrey Morard

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Marc Baijot, Jacqueline Curzon, Christophe Decor, Michèle Devaud, Florian Egolf, Jean-Daniel Jimenez, Bertrand Reverdin, Bruno Roy, Alessia Torricelli

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

CONCEPT

Blossom

GRAPHISME

Daniel Jaquet



CRÉDITS PHOTO

Portraits : Loïc Herin
Pont-Rouge (p.3 et p.4) : Hevron SA – M. Schreuder
Beau-Séjour (p.6) : Julien Gregorio
1^{er} pierre Quai Vernets (p.6) : Julie Masson

IMPRESSION

77'200 exemplaires
Atar Roto Presse SA, Genève
Papier recyclé et certifié FSC®



ADRESSES

Bd de Saint-Georges 38
CP 176
1211 Genève 8
Tél. +41 22 338 11 11
Rue des Noirettes 14
1227 Carouge
Tél. +41 22 338 12 12